



REFLEX



BULLETIN MUNICIPAL MAIRIE DE ST JOSEPH DE RIVIERE n°86 ETE 2009

tél. : 04 76 55 21 69 fax : 04.76.55.27.17. mairie.st.joseph@wanadoo.fr _ site internet www.saint-joseph-de-riviere.fr



Edito du Maire

Une fois encore, nos remerciements et nos plus vives félicitations iront à Maria SANTARELLI et aux membres de son association pour le brillant succès qu'a obtenu le 11ème Rendez Vous des Artistes qui a eu lieu du 15 au 31 mai 2009.

Cette brillante manifestation culturelle dont la presse et les ondes se sont largement faites l'écho, a reçu de très nombreux visiteurs, venus des quatre coins du département et d'ailleurs, ainsi que de nombreux messages de félicitations. Désormais inscrite dans les annales locales, elle fait honneur à notre village.

Cette exposition a pour principal objectif de saluer le travail des artistes venus proposer au public une découverte enrichissante.

Elle fut particulièrement riche en émotions par l'hommage rendu aux œuvres d'artistes locaux, connus et reconnus, que furent Bernard REY, Emile GUERY et Louis VAL, trop tôt disparus.

Artistes de talent, ils ont grandement contribué à la promotion de l'art sous toutes ses formes, ici, en Chartreuse. La présentation d'un certain nombre de leurs œuvres en a été la plus belle démonstration.

Je vous invite donc au prochain salon qui aura lieu, reprenez cette date, en mai 2011. D'ici là, beaucoup d'eau aura coulé sous les ponts. Et beaucoup de projets, j'en suis certain, se seront concrétisés.

La révision de notre P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme), vieux serpent de mer, tant attendu par beaucoup, qui figera enfin les règles d'urbanisme de notre village pour les prochaines décennies.

Le Foyer de Vie, dont la construction s'achève et qui accueillera les premiers résidents dès l'automne prochain.

La future crèche, belle et fonctionnelle, dont le permis de construire sera déposé dès la rentrée 2009 et qui remplacera l'équipement actuel, devenu trop petit et obsolète.

Voilà pour l'essentiel, avec la conviction que d'autres programmes seront sur le point d'aboutir, comme la réalisation d'une voie piétonne (ou véloroute) depuis le Pont Demay jusqu'à Entre Deux Guiers et les Echelles, le long du Guiers et de ses affluents. Un projet touristique de premier ordre.

Bien sûr, la crise sociale, qui nous ronge un peu plus chaque jour, est toujours là. Il n'en demeure pas moins qu'il est primordial d'envisager d'en sortir et de penser dès maintenant à des lendemains plus sereins. L'espoir fait vivre, ... alors courage.

Le Maire

Claude DEGASPERI

LE REFLEX
Mairie de St Joseph de Rivière
Directeur de la Publication
Commission « Information—
Qualité de Vie »
Tirage : 450 exemplaires
Conception : Mairie de St
Joseph de Rivière
Dépôt légal à parution.
Imprimé par nos soins.

SERVICE NATIONAL

Les jeunes filles et jeunes garçons de 16 ans, nés en juillet, août et septembre 1993, sont priés de venir, en Mairie, se faire recenser. N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité et de votre livret de famille.

RAPPEL : Il faut venir en Mairie, à partir de la date anniversaire des 16 ans. Le recensement concerne les jeunes gens, Françaises et Français jusqu'à l'âge de 25 ans.

PERMANENCE DES ELUS**MR LE MAIRE**

Le samedi de 10h30 à 12h00
et sur rendez-vous.

Mr OCCELLI 1er Adjoint

Le samedi de 10h30 à 12h00
et sur rendez-vous.

Mr PAGNIEZ Adjoint à l'urbanisme

Le mercredi de 18h00 à 19h00.

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 MARS 2009**

Le 17 mars 2009, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de ST JOSEPH DE RIVIERE s'est réuni en Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Claude DEGASPERI, Maire.

Date de la convocation : 4 mai 2009.

15 conseillers en exercice - présents : 13 et votants : 15.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2008 - BUDGET GENERAL

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Jean-Pierre OCCELLI, adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, **examine** le compte administratif communal 2008 qui s'établit comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 751 541.42 €

Recettes : 754 036.06 €

Excédent de clôture : 2 494.64 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 371 401.10 €

Recettes : 371 141.14 €

BESOIN FINANCEMENT : - 259.96 €

RESULTAT GLOBAL : 2 234.68 €

et l'approuve à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2008 - BUDGET GENERAL

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2008.

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2008 - BUDGET GENERAL

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2008 comme suit :

Résultat de l'exercice : + 2 494.64 €

Résultats antérieurs de l'exercice,

R 002 du compte administratif : + 99 171.81 €

Résultat à affecter : + 101 666.45 €

Solde d'exécution d'investissement

D 001 (besoin de financement) : - 259.96 €

Solde des restes à réaliser : - 4 900 €

Besoin de financement : - 5 159.96 €

Affectation en réserves R1068 en investissement : - 75 313.44 €

Report en fonctionnement R 002 : + 26 353.01 €

VOTE DES TAUX DES QUATRE TAXES LOCALES - ANNEE 2009

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer les taux d'imposition pour l'année 2009 comme suit :

taxe d'habitation : 13.56 %

foncier bâti : 23.32 %

foncier non bâti : 73.83 %

taxe professionnelle : 16.75 %

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2009 - BUDGET GENERAL

Le Conseil Municipal vote chapitre par chapitre, et adopte à l'unanimité le budget primitif 2009, qui s'équilibre comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 802 664.01 €

Recettes : 802 664.01 €

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2009 (...suite)

INVESTISSEMENT

Dépenses : 233 713.44 €

Recettes : 233 713.44 €

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer des subventions de fonctionnement aux associations ci-après, selon la répartition suivante :

ACMI : 70 €

ADDIVE : 50 €

ADMR : 382 €

AFIPAIEIM : 22.87 €

Arts du Récit : 500 €

Culture et Loisirs : 122 €

DDEN : 15.25 €

Divers : 240.41 €

Don du Sang : 25 €

Ecole de Musique : 4 410 €

La Vertevelle : 300 €

Médecine Scolaire : 87.21 €

Office du Tourisme : 1 000 €

Rendez Vous des Artistes : 229 €

Ski Scolaire : 3 280 €

Souvenir Français : 20 €

UDEV : 15.26 €

UMAC : 31 €

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A UNE ASSOCIATION.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'association « *Anciens Maires et Adjoints* », d'un montant de 100 €. **par 14 voix POUR et 1 ABSTENTION.**

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A UNE ASSOCIATION.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'asso-

ciation « *CLAP Sac à Jouets (bibliothèque)* », d'un montant de 10 000 €. **par 14 voix POUR** (Madame Marylène GUIJARRO n'ayant pas participé au vote).

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A UNE ASSOCIATION.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'association « *Comité des Fêtes* », d'un montant de 1 600€. **par 14 voix POUR** (Monsieur Paul BUISSIERE n'ayant pas participé au vote).

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A UNE ASSOCIATION.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'association « *CLAP Sac à Jouets* », d'un montant de 11 530€. **par 13 voix POUR ET 1 ABSTENTION** (Madame Marylène GUIJARRO n'ayant pas participé au vote).

DECISION DU MAIRE PRISE CONFORMEMENT A SA DELEGATION DE POUVOIRS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL (délibération du 3 avril 2008).

- art L2122-22-3 = **CONTRACTUALISATION D'UN EMPRUNT BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT.**

Le Maire, considérant qu'il y a lieu de financer les travaux d'assainissement du Foyer de Vie, **décide** de contracter un emprunt de 180 000€, au taux fixe de 4.84%, à échéances trimestrielles, d'une durée de 25 années, dont la commission d'engagement s'élève à 120€, avec la Caisse d'Epargne Rhône Alpes.

La séance est levée à 21h30.





MISE EN ŒUVRE DU PASSEPORT BIOMETRIQUE

Depuis le 14 mai 2009, date à laquelle a été mis en place le passeport biométrique, notre commune n'est plus habilitée à recevoir les demandes.

Vous pouvez, désormais, faire établir votre passeport dans n'importe quelle commune de France, vous n'êtes plus liés à votre commune de domicile.

Les tarifs des passeports biométriques sont les suivants : 89€ pour les majeurs, 45€ pour les mineurs de 15 ans et plus et 20€ pour les mineurs de moins de 15 ans (si vous faites les photos sur place). Dans la plupart des communes, les machines pour les photos ne sont pas utilisées (se renseigner par téléphone), vous devez donc amener les vôtres, établies aux normes ISO, faites de préférence chez un photographe, auquel cas déduisez un euro (88€, 44€ et 19€) du montant de votre timbre fiscal.

Le renouvellement des passeports reste effectué à titre gratuit, jusqu'à concurrence de leur validité dans les cas suivants : modification d'état civil, changement d'adresse, erreur imputable à l'administration et pages de passeport réservées aux visas entièrement utilisées.

Quant aux délais, aujourd'hui nous ne sommes pas en mesure de vous donner d'indication et ils peuvent être assez longs.

Nous vous communiquons la liste des communes habilitées par arrêté préfectoral à accueillir votre demande, dans notre département, avec leurs horaires d'ouverture.

Pour faciliter le travail de certaines de ces mairies désignées et pour vous éviter trop d'attente, vous pouvez venir en mairie de St Joseph de Rivière retirer le dossier CERFA et la liste des pièces à fournir. Cependant, il est nécessaire de téléphoner, au préalable, dans la commune de votre choix pour vous enquêter de son mode de fonctionnement.

ALLEVARD : 04.76.97.50.24.

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (RDV possible).

BOURG D'OISANS : 04.76.11.12.50.

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h., le samedi de 8h à 12h pour prise de rendez vous.

BOURGOIN JALLIEU : 04.74.93.00.54.

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h., le samedi de 8h à 12h pour prise de rendez vous.

CREMIEU : 04.74.90.70.92.

Sur rendez vous du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h, le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h et le samedi de 9h à 12h.

DOMENE : 04.76.77.23.81.

Accueil téléphonique du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi fermeture à 16h, pour prise de rendez vous.

ECHIROLLES : 04.76.20.63.00.

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h30, pour prise de rendez vous.

EYBENS : 04.76.60.76.00.

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h à 17h pour prise de rendez vous.

FONTAINE : 04.76.28.75.75.

Le lundi de 9h à 12h et de 13h à 18h. Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Sur rendez vous le samedi de 10h à 12h.

GRENOBLE : 04.76.76.36.36.

En accueil du lundi au vendredi de 8h à 17h.

L'ISLE D'ABEAU : 04.74.18.20.00.

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30., le samedi de 9h à 12h pour prise de rendez vous.

MISE EN ŒUVRE DU PASSEPORT BIOMETRIQUE (suite)

LA COTE ST ANDRE : 04.74.20.53.99.

Accueil téléphonique le lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, le mardi de 9h à 12h30, le mercredi de 9h à 12h et de 13 h 30 à 18h30, le jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h à 16h30 et le vendredi de 13h30 à 16h45, pour prise de rendez vous.

MENS : 04.76.34.61.21.

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h pour prise de rendez vous.

MEYLAN : 04.76.41.59.00.

Le lundi, le mercredi et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le mardi et le jeudi de 8h à 18h30.

LA MURE : 04.76.81.50.60 (à déterminer)**PONT DE BEAUVOISIN : 04.76.37.00.10**

Accueil téléphonique pour prise de rendez vous. le lundi, le mardi et le jeudi de 13h30 à 17h, le mercredi et le vendredi de 8h30 à 12h

PONT DE CLAIX : 04.76.29.80.00

En accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h.

ROUSSILLON : 04.74.29.01.00

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h pour prise de rendez vous.

ST EGREVE : 04.76.56.53.00

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15 pour prise de rendez vous.

ST MARCELLIN : 04.76.38.41.61

Accueil téléphonique pour prise de rendez vous, le lundi de 13h30 à 17h, le mardi, le mercredi et le jeudi de 8h30 à 12h et de

13h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 17h et le samedi de 8h30 à 11h30.

ST MARTIN D'HERES : 04.76.60.73.73

En accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

SASSENAGE : 08.10.03.83.60.

En accueil du lundi au mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, le jeudi de 14h à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 17h.

LA TOUR DU PIN : 04.74.83.24.44.

Accueil téléphonique pour prise de rendez vous, le lundi de 13h30 à 17h et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

VIENNE : 4 stations qui accueillent sur rendez vous.

La Mairie : 04.74.78.30.31

Maison de quartier Malissol :
04.74.16.16.50

Maison de quartier de l'Isle :
04.74.31.19.40

Maison de quartier d'Estressin :
04.74.31.19.20

VIF : 04.76.73.50.50.

En accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

VILLARD DE LANS : 04.76.94.50.00.

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h pour prise de rendez vous.

VOIRON : 04.76.67.27.37

En accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h sauf le mardi, le mercredi après-midi et le jeudi matin réservés aux rendez vous.

Ces informations sont données à titre indicatif, elles peuvent changer selon les besoins et évolutions des services.





Dans le cadre du Festival des Cultures du Monde de Voiron, le CCAS de Saint Joseph de Rivière reçoit la **ROUMANIE**.

Le groupe **Cununa de Pe somes**, créé en 1952 dans la ville de Bistrita, viendra nous enchanter par ses danses et sa musique traditionnelle, notamment grâce à la vielle, instrument à cordes et à archet du Moyen Age.

L'ensemble **Cununa de pe Somes** révèle au public les danses traditionnelles des trois grandes régions de Roumanie : la Moldavie, la Walachie et la Transylvanie.

Ces danses seront bien sûr présentées dans les costumes traditionnels aux couleurs chatoyantes. Venez nombreux les applaudir :

**le Jeudi 2 juillet à 20 h 30
à la salle d'animation rurale.**

L'entrée est au prix de 5 euros au profit du CCAS

SPECTACLE FOLKLORIQUE



Pour les personnes désirant partager le repas d'avant spectacle avec les danseurs, merci de contacter le Restaurant Forcella au 04 76 55 21 71.

POINT FINANCES

Budget Eau et Assainissement.

Programme 11 : Eau Potable et Assainissement la Tournerie, « le Fond de Rivière »

Durant l'année 2008 de février à juillet nous avons procédé à cette tranche de travaux, qui va de la départementale 520, (près de l'épicerie VIVAL) jusqu'au Fond de Rivière.

Soit un prix de revient pour ce marché, y compris les honoraires du bureau d'études de :

*245 346,88 € HT et 293 434,87 € TTC.

Nous avons obtenu un total de 40 188 € de subventions réparties ainsi :

*Conseil Général de l'Isère : 20 640 €

*Agence de l'Eau : 8 000 €

*Région Rhône Alpes : 11 548 €

Le coût après déduction des aides s'élève à **253 246 ,87 € TTC.**

Budget de la Commune.

Opération N° 12 : Assainissement Eaux Pluviales « le Fond de Rivière ».

Cette opération n'était pas subventionnée.

Le prix de revient de ce marché y compris les honoraires du bureau d'études s'élève à la somme de **118 850,48 € TTC.**

L'ensemble de ces travaux du Fond de Rivière représente la somme de **372 097,35 € TTC.**

Cette dépense a été couverte par un emprunt bancaire.

LA BIBLIOTHEQUE

FONCTIONNEMENT

La bibliothèque municipale de St Joseph de Rivière est ouverte :

le mardi de 17h30 à 19h
le mercredi et le samedi de 10h à 12h

Tél : 04.76.06.21.37

L'adhésion annuelle (de date à date) est de 10 euros par famille pour les riviérois et 12 euros pour les extérieurs.

J'emprunte... 3 livres pour 3 semaines maximum (renouvelable une fois sauf demande d'un autre lecteur.

La bibliothèque municipale de St Joseph prête des livres provenant, d'une part, de son fond propre et d'autre part, de ses emprunts à la Bibliothèque Départementale de l'Isère (BDI) par le biais du bibliobus. Ce dernier est venu le 7 avril, ce qui nous a permis de renouveler notre stock. Bientôt, nous allons faire l'achat de nombreux livres : romans adultes, policiers, jeunesse, enfants, bandes dessinées...

Vous avez envie de lire un livre que nous n'avons pas. La Bibliothèque départementale propose **un service navette-réservation**. Des fiches de réservation sont mises à votre disposition à la bibliothèque municipale de St Joseph. Ces livres circulent dans les différentes bibliothèques du secteur, ils peuvent être réservés par d'autres bibliothèques, c'est pourquoi il y a parfois un peu d'attente

et que nous vous demandons d'être vigilants sur les dates de retour.

Les échanges se font chaque dernier mercredi du mois à la bibliothèque réceptrice du secteur (St Laurent du Pont).

Tout au long de l'année scolaire, l'équipe accueille les enfants des écoles maternelle et primaire pour le prêt de livres, pour des lectures à voix haute. Pour la petite section maternelle, nous sommes allés lire dans la classe et à chaque fois, nous avons prêté une malle de livres ; n'oublions pas l'accueil à la bibliothèque des petits de la crèche/halte garderie qui se poursuivra.

La bibliothèque sera fermée du 3 au 24 août, réouverture le mardi 25 août.

FESTIVAL DES ARTS DU RECIT

Comme chaque année, le collectif des bibliothèques de Chartreuse (Entre Deux Guiers, St Pierre de Chartreuse, St Laurent du Pont, Miribel les Echelles et St Joseph de Rivière) participe au Festival des Arts du Récit en Isère. Cette année, notre bibliothèque a accueilli le conteur Toumani KOUYATE, le mercredi 13 mai. Cette manifestation a eu un grand succès puisque nous avons dû refuser des entrées. Ce conteur nous a fait passer un moment très agréable pour le plus grand plaisir des petits comme des grands.

LUDOBUS



Pour tous renseignements complémentaires, Vous pouvez contacter Aurélie BINI au Centre Social des Pays du Guiers 04 76 55 40 80 ou au 06 42 20 85 05 ou aurelie-cs.paysduguiers@orange.fr

Plus assez de jeux pour faire jouer toute la famille ?
Envie d'en découvrir de nouveaux ?
Envie de rencontrer et d'échanger avec des parents ?
Cet espace de jeu est mis à votre disposition



LE SAC A JOUETS

CHŒUR BULGARE « ALEN MAK »



Le chœur a été créé en 1923, à Blagoevgrad, en Bulgarie. Pendant 46 ans il s'est créé une riche histoire. C'est un chœur qui est composé de 40 chanteuses et chanteurs. Ils ont conduit des concerts dans différentes villes de Bulgarie et effectué des tournées dans plusieurs pays : Grèce, Macédoine, Russie, Hongrie, Slovaquie, France, Italie, Allemagne, Suisse, Espagne...

Pendant cette longue carrière, ils ont reçu beaucoup de médailles et de diplômes. Ils ont aussi enregistré des disques.

Dans leur répertoire, nous retrouvons une palette de de la musique baroque jusqu'à celle de nos jours. A l'occasion de leur visite en France, ils seront très heureux de vous interpréter certains morceaux de leur spectacle.

La présence de ce chœur renommé en Bulgarie nous est offerte grâce aux liens d'amitié entre ce groupe et une de nos concitoyennes : Mme Kétia CASSET à qui nous adressons nos plus vifs remerciements.

Ils vous invitent à venir les écouter :

**Le 10 septembre 2009 à 20 heures - Entrée gratuite
à la Salle d'Animation Rurale de St Joseph de Rivière.**

LES BREVES

DU COTE DU PLAN D'EAU



Nous vous rappelons, **qu'un règlement** sur le plan d'eau existe, qui fixe les règles en matière de pêche . Vous pouvez le consulter sur le panneau d'affichage et auprès de la société

té de pêche. Néanmoins, les abords du plan d'eau sont **aussi réglementés par des arrêtés municipaux** et donc tout manquement à ces règles peut entraîner une verbalisation du contrevenant. Alors ATTENTION!!

Ce rappel est destiné aux personnes qui laissent leur chien vagabonder autour ou se baigner dans l'étang au risque de tuer des canetons fraîchement sortis des nichées.

Nous sommes dans le **Parc de Chartreuse** et en période chaude, il est évident qu'il est interdit, de même, de faire des feux : cette négligence peut conduire à des conséquences dramatiques **qui sont très lourdement sanctionnées.**

Alors, s'il vous plait, profitez de ces lieux dans le respect de la nature et des gens.

LES ASSOCIATIONS



LA CROIX ROUGE FRANÇAISE



Délégation locale Voiron-Chartreuse
3/5 rue Genevoise 38500 VOIRON
Tél : 04.76.05.08.35 fax : 04.76.93.08.33

Un accident, un malaise, un étouffement...
Chez soi, dans la rue, au travail... Un proche,
un ami, un voisin... Apprenez les premiers
gestes de secours.

La Croix Rouge de Voiron vous propose la
formation *prévention et secours civiques niv 1*
(PSC1).

Elle dure 10 heures, réparties en week ends,
soirées, journées ou demi journées.
Le tarif est de 60€ par personne (guide du
sauveteur compris).

Le programme est : la protection, l'alerte, l'é-
touffement, les hémorragies, les victimes in-
conscientes (PLS), les victimes qui ne respi-
rent pas (réanimation cardio-pulmonaire +
défibrillateur), les malaises, les atteintes trau-
matiques des os et articulations.

Voici les dates du stage de juillet :

**Le mercredi 8 juillet 8h30/12h et
13h30/16h30**

et le jeudi 9 juillet 8h30/12h

Les inscriptions se prennent pendant les per-
manences mais vous pouvez aussi envoyer
un chèque de 60€ en indiquant votre nom et
votre numéro de téléphone et la date du
stage. Il vous sera aussi demandé une enve-
loppe timbrée à votre adresse pour la convo-
cation à la remise du certificat.

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

RECHERCHE FAMILLE DE VACANCES



Cet été pour les va-
cances, invitez un
enfant... ce sera un
copain de plus...

Afin de permettre à
des enfants, qui n'ont jamais l'occasion de
voir d'autres horizons que celui de leur quar-
tier, de partir en vacances, le Secours Popu-
laire Français organise, comme chaque an-
née, l'opération **COPAIN DES VACANCES**.
Ce projet s'adresse à des familles avec un ou
plusieurs enfants, présents pendant les va-
cances et qui sont disponibles pour accueillir
un ou deux enfants venants des départe-
ments de l'Essone et du Gard. Le séjour dure
deux semaines, au choix du 15 au 30 juillet
ou du 30 juillet au 13 août. Pour les enfants
de l'Isère deux ou trois semaines du lundi au
lundi.

Pour tout renseignement, contacter Perrine à
la fédération de l'Isère au 04 76 23 64 30 ou
Jean-François MOLLARD, responsable de
l'antenne « Chartreuse Guiers » au 04 76 55
19 33 ou 09 65 33 82 44 (mail
jf.mollard0209@orange.fr).

FAMILLES RURALES



Voyage familial Fugue Parisienne

Samedi 4 avril 2009, une cinquantaine de Riviérois sont partis aux aurores pour un voyage en direc-

tion de la capitale.

Un programme chargé les attendait, à commencer par une escapade en bateau-mouche pour découvrir, depuis la Seine, les différents monuments parisiens chargés d'histoire.

L'incontournable visite de la Tour Eiffel a été une première pour certains et pour tous, une occasion unique de découvrir Paris de "tout là-haut".

Découverte libre du Musée Grévin, balade sur les Champs Elysées, Arc de Triomphe, Louvre, visite nocturne en car (invite à la rêverie ...) de cette ville de lumière et d'eau mais aussi visite guidée et enrichissante de deux heures pour une connaissance poussée du Paris d'hier et d'aujourd'hui.

Ce court, mais néanmoins intense et superbe séjour parisien se termina par une montée en petit train sur la Butte Montmartre, quartier privilégié des peintres, au coeur de Paris.

L'AFR se réjouit d'avoir eu parmi les participants quelques enfants, fascinés par cette sortie qui restera longtemps gravée dans leur mémoire.(et aussi dans celle des adultes !)

Après ces 3 journées de détente , de visites ..., les participants se sont donnés rendez-vous les 26 et 27 septembre 2009 pour **un autre voyage de découverte : l'Arrière-Pays Niçois.**

Programme : Grasse, Vallauris, Cannes, Gourdon, Gorges du Loup, St Paul de Vence, en pension complète du déjeuner du samedi au déjeuner du dimanche.

Une soirée accordéoniste et chanteur est prévue.

Les tarifs (après participation de l'AFR pour les Riviérois) sont pour :
 les adultes : 135 euros.
 les ados étudiants : 100 euros.
 les enfants -12ans : 80 euros.
 Pour ceux et celles qui auraient envie de se

joindre à ce voyage, les inscriptions se font auprès de Denise PEGORARO avant le 31 juillet 2009 au 04 76 55 17 74.

Le paiement en chèques vacances est accepté et il est aussi possible de payer en plusieurs fois.

ATTENTION ! Les places sont limitées et les réservations seront validées uniquement au paiement

L'association a **un projet de voyage de trois jours à VENISE** au printemps 2010.

Les inscriptions sont à prendre dès le mois d'octobre 2009 (paiement mensuel possible).

Pensez à vos cadeaux de fin d'année... offrir un voyage, ce peut être une bonne idée...

COMITE DES FETES

Nos prochains rendez vous sont :

Le 18 juillet : feu d'artifice suivi du bal à la Salle d'Animation Rurale.

Le 2 août : apéritif offert aux courageux au col de la Sure (annulé en cas de mauvais temps).

Le 13 septembre : Bol d'Air Moto, qui s'adresse aux passionnés de 2 roues, side cars. Venez parcourir la Chartreuse, puis vous restaurer après la ballade à la Salle d'Animation Rurale.

Pour les « fanas » du rire, réservez votre soirée du 24 octobre avec Serge PAPAGALLI qui vient nous divertir à nouveau avec son dernier spectacle : *Papagalli conte et narre.*



SMTC - SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN DE L'AGGLO GRENOBLOISE

Durant l'hiver 2009/2010, le SMTC va réaliser une enquête sur les déplacements effectués quotidiennement par les résidents de la grande région grenobloise, avec l'aide de l'Etat, de la Région Rhône Alpes, du Conseil Général de l'Isère, de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais, de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan et de la Ville de Grenoble.

Cette enquête sera conduite par la société ALYCESOFRECO et a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés).

L'objectif est de mieux connaître les pratiques de déplacement des habitants pour mieux organiser le système de transport à leur disposition (circulation routière, stationnement, transports collectifs, infrastructures...).

Dans notre commune, l'enquête sera faite auprès d'un échantillon de ménages dont le logement sera tiré au sort, une phase de repérage sur le terrain est donc, en préalable, nécessaire pour identifier et pour pouvoir contacter ces personnes.

Ce travail va être réalisé de juillet à octobre 2009, par des personnes de la société ALYCESOFRECO, munies d'une carte professionnelle de leur entreprise.

Conformément aux directives de la CNIL, les ménages à enquêter seront prévenus par un courrier déposé dans leur boîte aux lettres par l'agent enquêteur.

Nous espérons, par cette information, vous éviter des inquiétudes quant aux allers et venues de personnes et de véhicules inconnus, que vous pourriez constater.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie en cas d'interrogation.

AVENIR



LES TOURBIERES DE L'HERRETANG Travaux de restauration.

En septembre 2008, le site a été équipé d'un système d'abreuvement autonome qui doit permettre à l'éleveur et au gestionnaire d'améliorer les conditions de conduite du pâturage. Ce système est constitué d'un puits dans lequel est introduite une pompe immergée alimentée en énergie par des batteries reliées à une série de panneaux solaires.

La pompe alimente un bac principal, lequel est relié à des bacs secondaires situés dans différents parcs qui se remplissent simplement par gravité, ce qui permet d'obtenir une eau fraîche et de qualité pour les animaux (vaches Aubrac) tout au long de la saison.



Panneau solaire alimentant le mécanisme de pompe
(Crédit photo : G. Pasquier / AVENIR)

MAISON DE L'EMPLOI

Le Droit Individuel à la Formation (DIF) est un nouveau droit qui permet au salarié, à sa demande, et avec l'accord de l'entreprise, de bénéficier de 20 heures de formation par an : **réunion d'information le jeudi 2 juillet 2009 à 18 heures.**

Vous avez de l'expérience, transformez-là en diplôme grâce à la **Validation des Acquis de l'Expérience - VAE**. Vous avez au moins 3 ans d'expérience professionnelle ou de bénévolat dans un domaine d'activité, vous y avez développé des compétences, vous souhaitez obtenir un diplôme, un titre ou un certificat qui les valide?... Des réunions d'information sont organisées par le Relais Territorial VAE Centre Isère : **le jeudi 18 juin et le 9 juillet 2009 à 18 heures.**

Ces réunions se dérouleront dans les locaux du Pays Voironnais – 40 rue Mainssieux 38500 VOIRON

Elles sont accessibles, sans inscription préalable, à toute personne souhaitant obtenir des informations. A l'issue de ces réunions, vous pourrez prendre un RV afin de bénéficier d'une prestation individuelle, adaptée à vos besoins et à votre projet professionnel.

Pour plus de renseignements :

Anne-Marie FISCHER

Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et sud Grésivaudan

Au 04 76 93 17 18

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

<u>JUILLET</u>		
Jeudi 2	spectacle folklorique	CCAS
Samedi 18	feu d'artifice et «Bal du 14 juillet»	Comité des Fêtes
<u>AOÛT</u>		
Vendredi 15	messe à la grotte	la Paroisse
<u>SEPTEMBRE</u>		
dimanche 6	safari pêche	Opérés du cœur
jeudi 10 septembre	chœur bulgare	Municipalité
dimanche 13	bol d'air - Moto	Comité des Fêtes
<u>OCTOBRE</u>		
Jeudi 1er	assemblée Générale	Sou des Ecoles
Jeudi 8 et Vendredi 9	don du sang	
Dimanche 11	21 kms de St Jo	Comité des Fêtes
Jeudi 15	assemblée générale	Echo Alpin

COMMUNAUTE DES COMMUNES



SERVICES ADMINISTRATIFS
4, Place du Xème Groupement BP 8
38380 Saint-Laurent-du-Pont
Tel : 04 76 55 12 84

Fax : 04 76 55 23 77
cc.chartreuse.guiers@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture des bureaux :
Mardi, Mercredi, Jeudi (9h00 – 12h30).
Horaires d'ouverture de la déchetterie :
Mardi et Mercredi (8H-12H), Jeudi (10H–18H),
Vendredi (14H–18H), Samedi (8H–12H et
13H–17H).



La Communauté de Communes Chartreuse Guiers met à disposition un service de collecte et de traitement des Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux à l'ensemble des usagers de son territoire.
Pour tous renseignements, contacter le service des déchets : 04.76.55.48.60



BEBEBUS
Directrice : Corinne SUBTIL
Tél : 06 85 93 04 53
bbbuss.cccg@orange.fr
Lieu d'accueil :
Le lundi à Miribel Les Echelles,

salle la Priola
Le mardi à Entre deux Guiers salle des tribunes
Le jeudi et vendredi à Saint Christophe sur Guiers, salle le Peille



R.A.M.
Magali DOMEYNE
2 Place du 19 mars
38380 Saint Laurent du Pont
Tél : 04 76 55 44 41
ram.cccg@wanadoo.fr
Permanences téléphone:

Lundi : 15H – 17H - Mardi : 14H – 15H30
Vendredi : 11H30 – 12H30
Rendez-vous :
Lundi : 17H – 19H - Mardi : 15H30 – 17H30
Temps collectifs
Mardi : 9H – 11H - Vendredi : 9H – 11H